

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **42 (1934)**

Heft 3

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BIBLIOGRAPHIE

Armorial vaudois.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer en souscription un Armorial vaudois en deux volumes, écrit et édité par M. D. L. Galbreath, à Baugy sur Clarens. Tout bon armorial doit présenter de belles planches aux émaux flamboyants. A raison de vingt écus par planche, les deux volumes de l'Armorial vaudois, dont le premier paraîtra en décembre, donneront 1500 écus dessinés par le bon artiste F. Bovard, imprimés avec la perfection qui a fait la réputation de la maison Roto-Sadag de Genève.

Cet Armorial tirera une partie de son originalité de son texte abondant, donnant sur deux mille familles vaudoises une courte notice historique. Il donnera également le blasonnement des armoiries et la description de tous les documents héraldiques connus de ces armes, sans oublier les variantes très fréquentes, ainsi que les cimiers, supports, devises et attributs, le tout accompagné d'un millier d'illustrations dans le texte. Les temps sont passés où il suffisait d'unir un dessin à un nom pour faire un armorial. Le lecteur d'aujourd'hui veut savoir pourquoi et comment tel écu appartient à telle famille. L'auteur, M. Galbreath, s'est déjà fait connaître par divers ouvrages sur le blason, sur les armoriaux et sur les sceaux. Il a su profiter des travaux d'autres héraldistes, des recherches de M. F. Th. Dubois sur les lettres d'armoiries, et de celles de M. C. Morton sur les ex-libris vaudois. Il a pu puiser des renseignements dans les collections recueillies par des héraldistes du temps passé, comme Clavel de Ropraz, Olivier et Dumont. La documentation de l'auteur a été complétée par une correspondance suivie avec d'autres chercheurs, savants et dévoués, des voyages consacrés à la chasse aux pierres armoriées encastrées dans nos vieilles maisons, et aux marques à feu dont les empreintes se retrouvent souvent encore sur les vieux bancs d'église, et par des visites aux musées locaux. Tout cela lui a permis de former un recueil qui dépasse de beaucoup, à tous égards, ceux de ses prédécesseurs.

La censure en Suisse pendant la guerre.¹

La Suisse fut complètement entourée, pendant la guerre, de pays belligérants facilement disposés à faire de notre pays un théâtre de propagande et un observatoire politique et militaire. D'autre part, les divergences de manière de voir allèrent parfois, chez nous, jusqu'à diminuer le lien fédéral. Le gouvernement, responsable du maintien de la neutralité, fut donc obligé d'instituer une censure pour maintenir les bons rapports avec l'étranger en réprimant les excès de langue et de plume, aussi bien que certains actes répréhensibles.

Cette institution, toute nouvelle et originale pour notre pays, nécessita une douzaine d'arrêtés, de règlements et d'ordonnances.

Comment cette censure a-t-elle fonctionné ? Comment le Conseil fédéral s'est-il acquitté de sa mission ? Quelles sont les autorités civiles, militaires et judiciaires qui ont exercé la censure ? De quels organes celles-ci se sont-elles servies pour faire exécuter leurs décisions ? En quoi ont consisté les mesures de censure à l'égard de tous les imprimés, brochures, livres, revues, cartes postales, factums de tout genre, etc., ainsi qu'à l'égard de la presse suisse ou étrangère ? C'est ce que l'auteur expose clairement, en un style alerte, avec de piquants détails dans l'analyse des textes et dans l'examen de l'application pratique qui en fut faite.

Ajoutons en terminant que M. Broye fut, pendant la guerre, chef du bureau de la presse à l'état-major du premier corps d'armée et ensuite secrétaire de la Commission fédérale du contrôle de la presse. Il était donc plus qualifié et documenté que tout autre pour nous parler de ce sujet intéressant.

E. M.

¹ Eugène Broye : *La censure politique et militaire en Suisse pendant la guerre de 1914 à 1918*. Editions Victor Attinger, Neuchâtel, 1934.